



Cueillette de Rutel



# L'élevage de bovins viande

## Les systèmes impactés par la sécheresse

Les températures excessivement chaudes et l'absence de pluie réduisent à néant le stock d'herbe dès la mi-juillet. La pousse de l'herbe ne reprend pas avant la fin octobre, ce qui oblige souvent les éleveurs à compléter les animaux au pâturage, pendant parfois plus de trois mois.

L'amélioration sensible du marché du brouillard (+ 2,5 % / 2017 pour le brouillard charolais de 450 kg) ne fait que compenser la nouvelle dégradation des prix de la viande, consécutive à une forte décapitalisation laitière et allaitante en 2018. Les prix moyens au kilo vif vendu sont très proches de ceux de 2017 : stables dans les systèmes maigres, en régression de - 2 à - 3 % dans les systèmes avec davantage de finitions.

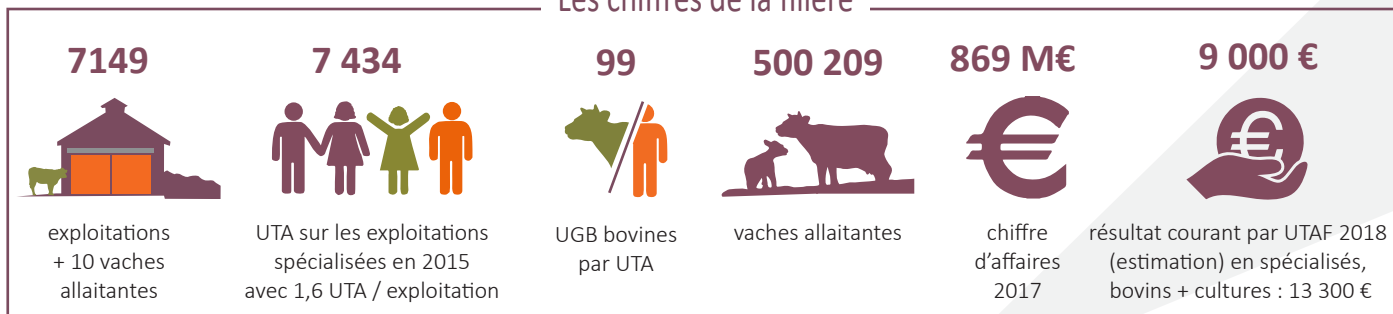
La sécheresse estivale (dont les effets plus importants sont attendus sur le premier semestre 2019) et surtout les charges en hausse (alimentation, carburant...) pénalisent le revenu des éleveurs.

Le renouvellement des générations, avec plus de la moitié des exploitants âgés de plus de 50 ans, un travail constant sur la compétitivité des systèmes mais aussi un questionnement sur la nature des futures productions et sur la montée en gamme constituent les enjeux dont la filière doit maintenant s'emparer.



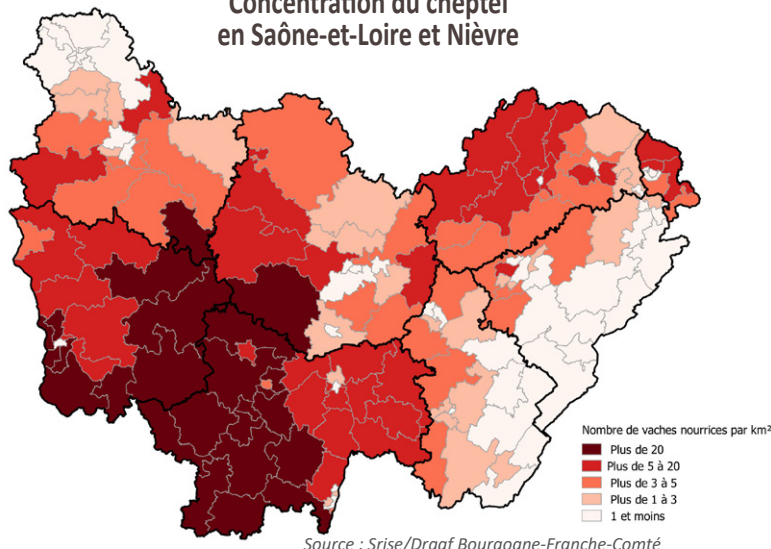
# .....L'élevage de bovins viande.....

## Les chiffres de la filière



Sources : Agreste Bourgogne-Franche-Comté – Statistique Agricole Annuelle et DRAAF, Cerfrance

### Concentration du cheptel en Saône-et-Loire et Nièvre



### Le marché des jeunes bovins à la peine malgré la hausse des exportations

Le marché des jeunes bovins (JB) reste morose comparé à l'année précédente avec une baisse significative des cours de 5 centimes pour le JB « R » notamment.

Les exportations françaises de viande augmentent de + 2 % par rapport à 2017, essentiellement sur des niches, sans que cela suffise à redynamiser le marché.

En Italie, la hausse moyenne du cours du JB est modérée, même si la consommation intérieure tire encore la production de viande.

Le marché polonais poursuit sa croissance en 2018, essentiellement, pour l'instant, vers les pays tiers et les marchés secondaires. Une inquiétude demeure néanmoins en ce qui concerne les difficultés économiques de son débouché turc, avec le risque de voir la Pologne se recentrer sur un marché européen déjà saturé...

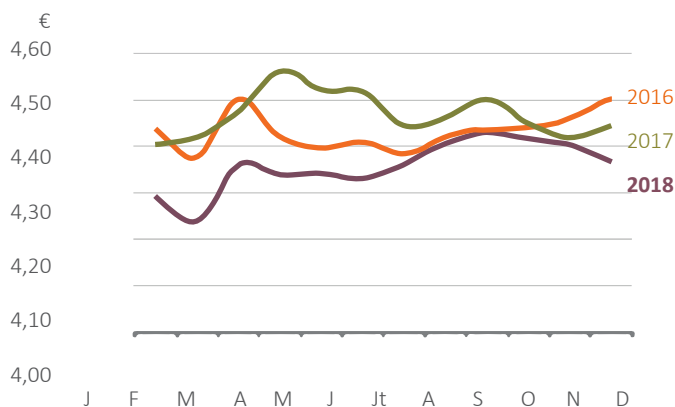
### Femelles : des prix sous la pression d'une offre abondante

Les cours restent inférieurs à ceux de 2017, en raison notamment d'une hausse des abattages depuis le début de l'année. Un mouvement de décapitalisation est maintenant à l'œuvre depuis plus de 2 ans sur le troupeau allaitant français, qui atteint un niveau historiquement bas (3,89 millions de têtes).

Le nombre accru de vaches vides suite à des problèmes de reproduction augmente l'offre sur le premier semestre. Face à cette hausse des volumes, la demande est très limitée, tirée essentiellement par le haché et les produits transformés.

La sécheresse contraint les producteurs laitiers (Grand Est européen) à ajuster leur production par manque de fourrage, et donc réformer leur cheptel de souche (- 0,8 % / 2017 au 1<sup>er</sup> décembre). Cette nouvelle décapitalisation exerce une pression supplémentaire sur les cours déjà bien moroses des femelles finies.

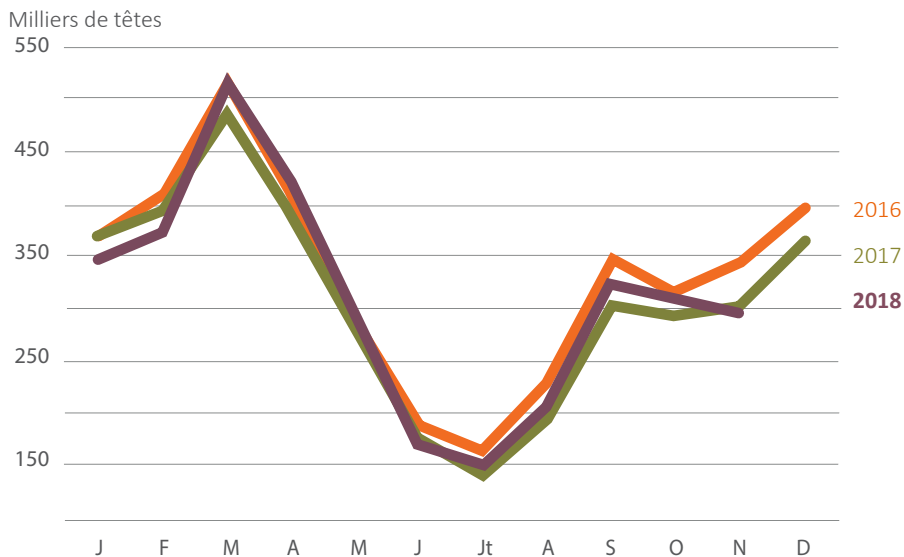
### Cotation mensuelle des vaches conformées U : à 3,36 € / kg en moyenne en 2018, elle perd 12 centimes par rapport à 2017 (soit - 3 %).



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après FranceAgriMer

# .....L'élevage de bovins viande .....

## Évolution du nombre de naissances de veaux allaitants en France



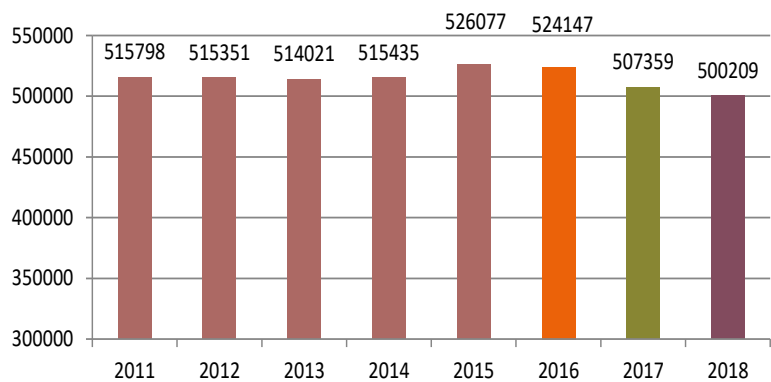
Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI

### Un marché des brouards fluide

La décapitalisation des vaches allaitantes et la baisse des naissances en 2016 et 2017 (même si les naissances ont augmenté de + 2 % / 2017, elles avaient reculé de - 4,5 % / 2016) font reculer nettement le niveau des exportations de brouards (- 4 % / 2017). Le manque de disponibilités a favorisé les sorties mâles et femelles, avec un maintien des cours à un niveau légèrement au-dessus de celui de 2017.

Cependant, cela ne comble pas la diminution du potentiel de production engendré par le déficit de vaches.

### Évolution des effectifs de vaches nourrices en BFC (au 31/12)



Source : SAA d'après BDNI

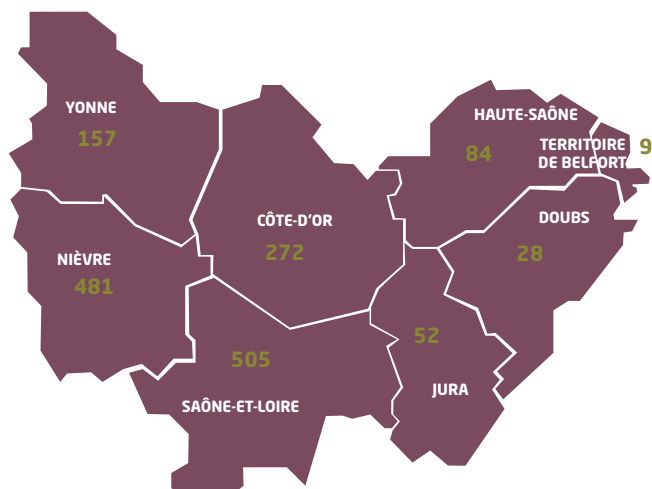
La Bourgogne-Franche-Comté connaît, après 2 années de capitalisation en 2014 et 2015, une chute de ses effectifs plus importante qu'au niveau national (- 4,57 % / 2016). L'écart sera probablement difficile à rattraper dans le contexte économique actuel.



Deltagro

# .....L'élevage de bovins viande .....

Plus de 60 % des exploitations de l'échantillon en Saône-et-Loire et dans la Nièvre



## Bovins viande (échantillon Cerfrance)

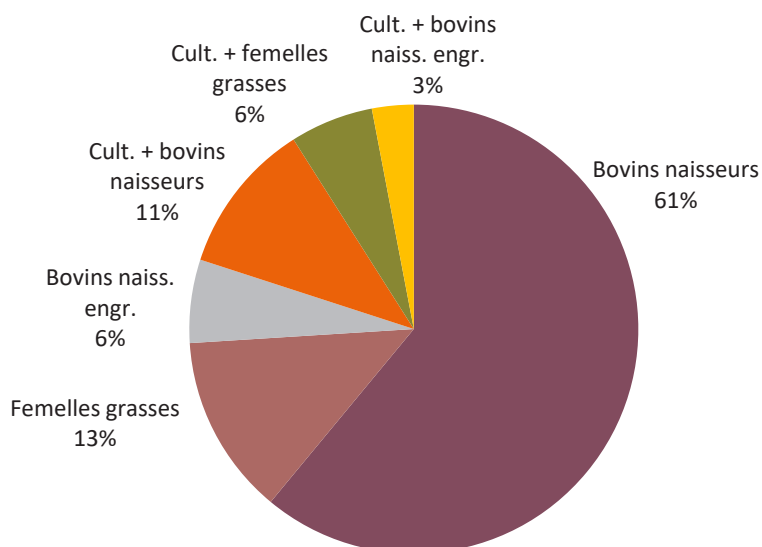
1 588 exploitations

+ 3 / 4 des élevages spécialisés :  
163 ha - 1,56 UTA - 93 vêlages

+ 2 / 3 des élevages ne produisent que du maigre  
L'engraissement concerne surtout les femelles.

9 000 € résultat courant par UTAF 2018 chez les spécialisés, 13 300 € chez les polyculteurs

### Orientation des exploitations : une majorité de naisseurs spécialisés

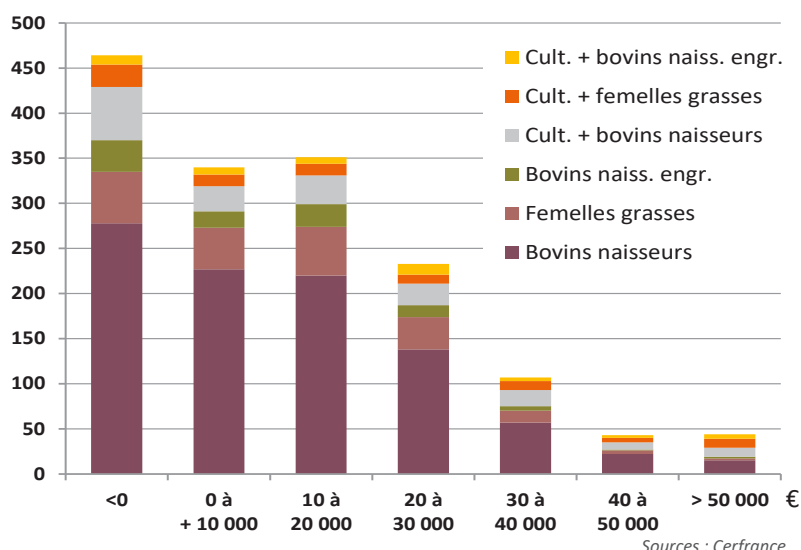


### La sécheresse pèse sur des situations très moyennes

Depuis plus de 10 ans, les revenus des éleveurs bovins viande plafonnent : le résultat courant par UTAF moyen, qui dépassait 20 000 € jusqu'en 2006, n'atteint plus que 10 à 15 000 € depuis. Le produit reste relativement stable alors que les charges, après avoir augmenté fortement jusqu'en 2013, ne reculent que partiellement depuis.

2018 s'annonce dans la continuité des années précédentes, le gain apporté par la meilleure valorisation céréalière et la réduction des consommations alimentaires compensant le léger recul des prix des animaux et la hausse de prix des carburants... La sécheresse du second semestre pèse sur les résultats, même si ses répercussions ne sont que partielles sur 2018. Contrairement à ce que l'on craignait, on ne constate pas de vente massive d'animaux plus jeunes qui aurait provoqué un effet cumulé de baisse des cours et des poids : les prix de vente des animaux se maintiennent à peu près. Les achats de fourrages, de paille ou de produits de substitution pour les litières (paille de maïs, copeaux de bois), sont tempérés par le report de certains achats sur 2019 et l'attente d'une mise à l'herbe précoce.

### Nombre d'exploitations par classe de résultat courant par UTAF



Sources : Cerfrance

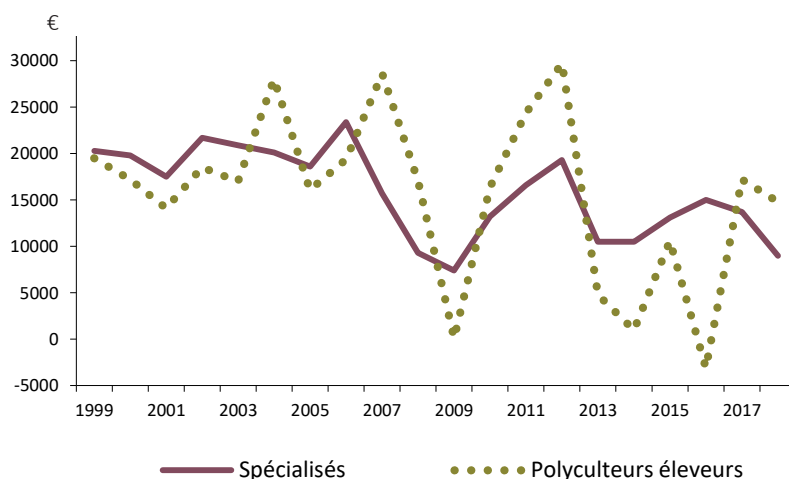


# .....L'élevage de bovins viande .....

Pour 2018, cela se traduit par une hausse de 15 à 20 % des coûts alimentaires qui fait passer le résultat courant sous la barre des 10 000 € / UTAF.

Les effets de cette sécheresse seront sans doute plus marqués en 2019. En plus des achats d'aliments nécessaires pour passer l'hiver, des baisses de production sensibles sont à prévoir dans certains endroits : baisse du nombre de veaux, baisse de production des prairies au printemps. Il est trop tôt pour dire si les aides calamité, attribuées à une majorité d'éleveurs spécialisés compenseront les manques à gagner des 2 années.

Depuis 10 ans, l'effet ciseau entre produit et charges fait chuter le résultat courant par UTAF (euros constants)

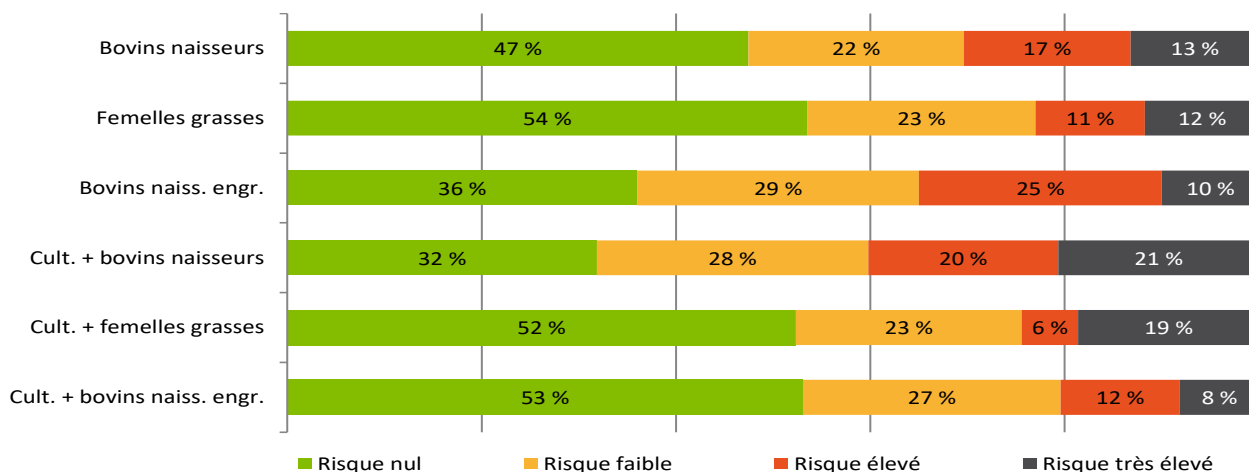


Source : Cerfrance

Les revenus des polyculteurs-éleveurs sont impactés par les fluctuations de la conjoncture céréalière. Après avoir chuté en 2016, ils remontent et dépassent ceux des éleveurs spécialisés.

La sécheresse ne modifie guère la variabilité des résultats, qui reste importante (près de 30 % d'exploitations déficitaires et près de 30 % à plus de 20 000 € par UTAF), plus liée à l'efficacité du système qu'à la nature du système.

Les situations financières s'érodent très progressivement : aujourd'hui, moins d'un élevage sur 2 est en niveau de risque nul.



Source : Cerfrance



Wikimedia

## 3 pistes pour lutter contre le changement climatique

### 1. Le maintien de l'autonomie fourragère face aux irrégularités de la production : les principales pistes d'évolution

- **Optimiser la pousse de l'herbe au printemps.** La durée de pâturage sera vraisemblablement augmentée mais avec des périodes plus propices que d'autres (printemps et automne), pendant lesquelles il faudra récolter et pâturer un maximum d'herbe. Comme la période estivale sera fortement déficitaire, l'augmentation des volumes stockés par UGB et par conséquent la baisse des niveaux de chargements seront incontournables pour une sécurisation des systèmes allaitants.
- **Compléter les déficits** par la mise en place de cultures fourragères adaptées, alternatives au maïs gourmand en eau.
- **Ajuster certaines productions** afin de limiter les périodes d'expositions aux risques. Une période de vêlage centrée sur le printemps par exemple, générant des besoins élevés des animaux lors de la « pousse de l'herbe » peut être envisagée. Le pâturage d'automne aura également toute sa place dans les systèmes car l'allongement de la période de pâturage pourra compenser une partie des stocks distribués durant les périodes de pénurie.

### 2. La litière plaquettes bois : une alternative à l'utilisation de paille ?

Les disponibilités en bois, souvent abondantes dans les zones d'élevage (haies et forêts), sont pour la plupart gaspillées. La marge de manœuvre d'un éleveur est liée à la stratégie d'approvisionnement et aux ressources présentes sur son territoire. Il peut faire le choix d'exploiter sa propre ressource (haies par exemple) en misant sur l'emploi de travaux par tiers (CUMA) ou s'approvisionner auprès de scieries qui cherchent une valorisation économique pour leurs coproduits forestiers.

L'utilisation de plaquettes contribuera probablement à s'affranchir d'un approvisionnement extérieur devenu trop coûteux... mais à l'unique condition qu'elle soit réfléchie, anticipée et cohérente concernant les ressources ligneuses à entretenir.



Chambre d'agriculture de la Saône-et-Loire

### 3. L'indemnisation des pertes de production liées aux aléas climatiques

L'éventuelle indemnisation relève du FNGRA (Fonds National de Gestion des Risques Agricoles). Elle apporte, comme c'est le cas en 2019, une compensation significative, avec certaines limites :

- L'indemnisation du FNGRA suppose qu'il y ait eu reconnaissance d'une zone sinistrée.
- L'éligibilité à l'indemnisation dépend d'un calcul théorique de taux de perte qui doit dépasser les 13 % du produit total, ce qui revient mécaniquement à exclure tous ceux dont la production fourragère n'est pas dominante, en particulier les polyculteurs-éleveurs.

L'alternative existe : l'assurance récolte sur prairies, avec système de franchise et une prise en charge partielle par une aide PAC. La production fourragère est indemnisable indépendamment des autres productions et le zonage des zones à pertes peut être plus précis. Elle offre aujourd'hui la seule possibilité d'indemnisation pour les polyculteurs-éleveurs. Mais vouloir l'instaurer chez les éleveurs spécialisés conduirait à créer une nouvelle charge et surtout à priver d'indemnisation la majorité qui renoncerait à s'assurer (aujourd'hui, pour comparaison, la part de céréaliers disposant d'une assurance récolte n'est que de 20 à 40 % selon les régions).

## La transmission des exploitations d'élevage

### ZOOM

Les exploitations d'élevage allaitant disposent d'un capital important avec une rémunération faible. Ce sont des conditions défavorables à la transmission, qui tendent à s'aggraver progressivement avec l'agrandissement des exploitations alors que les revenus stagnent.

Le capital d'exploitation moyen comptable, déprécié par rapport à la réalité notamment par le jeu des amortissements, est de 400 000 € par actif non salarié. Seule la moitié peut être supportée par l'endettement. Pour le reste, il faut disposer de capitaux sans avoir besoin de rémunération ou ne pas avoir besoin de revenu pour supporter un endettement plus élevé.

Dans ce contexte, différents scénarios de reprise peuvent s'envisager :

- Le repreneur pense pouvoir dégager de meilleurs revenus que le cédant, grâce à des marges de progrès

réalistes ou en adossant l'exploitation reprise à une exploitation existante, ce qui conduit à de futures cessions encore plus compliquées.

- Le repreneur ne reprend que partiellement ou pas du tout l'élevage, pour réorienter l'exploitation vers les grandes cultures. Les bâtiments, même fonctionnels, risquent alors d'être sous-valorisés et abandonnés.
- Le cédant et le repreneur trouvent un arrangement par le jeu soit de limitation de la valeur reprise, soit de donations, soit d'étalements, soit par le maintien de capitaux du cédant. L'exemple type est la société parent-enfant, dans laquelle la véritable transmission ne démarre qu'à la cessation des parents.

Dans tous les cas, la remontée de la rentabilité des élevages est une condition nécessaire, à combiner à l'attractivité du métier pour que d'autres dispositifs d'aide puissent fonctionner.

	Bovins spécialisés				Bovins viande + grandes cultures			
	Naisseurs	Fem. gr.	Naiss. eng.	Tous	Naisseurs	Fem. gr.	Naiss. eng.	Tous
Surface Agricole Utile	153	188	210	163	202	258	231	217
Capital exploitation € / UTAF	390 300	452 800	436 400	417 100	344 400	435 500	491 600	372 500
Capitaux propres € / UTAF	226 400	230 900	200 700	225 200	155 000	182 900	221 200	163 900
Résultat courant € / UTAF (moy 10 ans)	12 000	14 900	13 500	12 800	-	-	13 300	11 600
Résultat courant / capitaux propres	5 %	6 %	7 %	6 %	-	-	6 %	7 %

Source : Cerfrance



Wikimedia